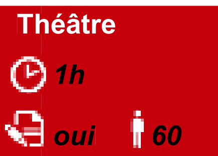
ÉDITO



J'ai le plaisir de vous présenter dans ce programme les nouvelles activités périscolaires qui seront effectives dès le 16 septembre. Elles ont été conçues afin de permettre aux enfants de renforcer leurs compétences de façon ludique et d'aborder les enseignements fondamentaux dans les meilleures conditions. Elles sont gérées par nos animateurs et des intervenants spécialement recrutés pour leurs apports pédagogiques et leur implication auprès des jeunes publics. En vous souhaitant bonne lecture.

Elvira Jaouën
Maire de Courdimanche

AU PROGRAMME




	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
APPRENDRE LA CONFIANCE	Théâtre 1h oui / 60	Sophrologie 15 min oui / 60	Yoga 40 min oui / 36	
APPRENDRE EN JOUANT			Ludothèque Mobile Jeux de lettres - scrabble libre non / tous	Petits débrouillards 1h oui / 30
APPRENDRE LA CITOYENNETÉ	Chinois 40 min oui / 24			
	Ecole de la Nature : actions quotidiennes (tri, poulailler, potager...) Activités spécifiques selon planning affiché			




Durée d'un atelier — Inscription — Nombre de places total

ACTIVITÉS : MODE D'EMPLOI

Les nouvelles activités, organisées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, débuteront le 16 septembre.

SEMAINE DE DÉCOUVERTE

Une **SEMAINE DE DÉCOUVERTE** est organisée du **16 au 20 septembre**. Vos enfants pourront découvrir les différents ateliers et pôles ressources pour mieux appréhender le nouveau fonctionnement et faire leurs choix d'activités.



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

L'organisation est prévue pour que chaque enfant puisse participer à une activité au moins une fois par semaine.

DES PARENTS INFORMÉS

Un tableau de vie affiché à l'entrée de chaque CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) permettra de vous informer sur les choix de votre enfant. Anne Sophie Noble (directrice périscolaire) est à votre écoute pour vous renseigner sur ce nouveau dispositif.

TÉMOIGNAGE

Gaëlle Prat - Chargée de Coordination chez les *Petits débrouillards*



Les petits débrouillards ont pour objectif de partager leur passion pour la science et de transmettre des savoirs de manière ludique et participative. Tout au long de l'année, les animateurs proposeront des ateliers scientifiques, par petits groupes, sur les thèmes de la météo (fabrication d'instruments de mesure), de l'eau (d'où vient notre eau et où va-t-elle?) et de l'air, toujours par le prisme de l'environnement proche de l'enfant. À chaque séance, des expériences sont proposées, elles amènent un questionnement des enfants auquel l'animateur répond par de nouvelles expérimentations. Notre approche permet de démystifier la science et de prendre plaisir à apprendre. Les enfants comprennent par eux même et retiennent ainsi beaucoup plus facilement des concepts, même complexes ! En fin d'année, les projets seront valorisés sur notre plateforme web.

INFOS+

↗ AU COEUR DE LA RÉFORME

Les activités ont été choisies pour répondre à trois ambitions éducatives majeures :

↗ Apprendre la confiance
↗ Apprendre en jouant
↗ Apprendre la citoyenneté

Chacun de ces trois axes sera décliné selon deux approches laissées au libre choix de l'enfant. Il pourra soit participer à un atelier structuré avec un intervenant, soit rester encadré dans un pôle ressource (ludothèque, bibliothèque, etc.).

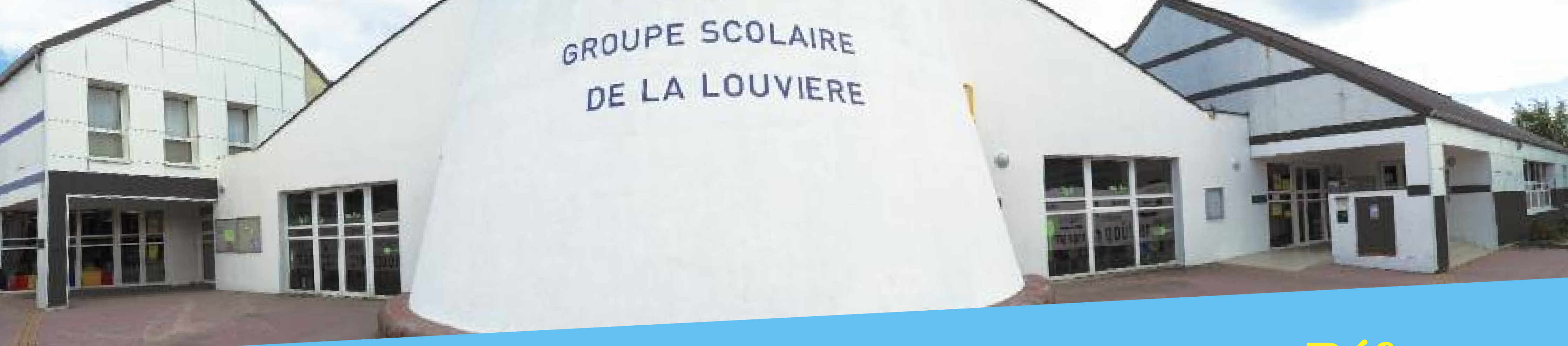
↗ UN RENOUVELLEMENT ASSURÉ

Une nouvelle programmation sera proposée dans chaque école tous les trimestres. Par ailleurs, les nouvelles activités n'impliquent pas de facturation supplémentaire. Le coût de l'accueil périscolaire reste inchangé. ***Bientôt dans votre école : jeux d'echecs et ateliers chorale.***

↗VOTRE CONTACT



À l'école de la Louvière :
Anne-Cécile Noble
01 34 46 01 34



Réforme des rythmes scolaires à Courdimanche

Activités périscolaires : mode d'emploi à l'école de La Louvière

F.A.Q
foire aux questions

La réforme des rythmes scolaires est à la fois une formidable opportunité pour nos enfants, mais une source de bouleversement de nos habitudes quotidiennes. Avec le temps, les habitudes s'installeront mais en attendant, voici les réponses aux questions les plus courantes.

Comment se passe le pôle leçon ? Est-il payant ? Comment y inscrire les enfants ?

● ***Le pôle leçon*** *remplace l'étude et est intégré au temps périscolaire du soir. Il ne donne pas lieu à une tarification supplémentaire et un goûter sera servi à tous les enfants.*

● ***Pour y inscrire votre enfant****, il suffit soit, de le signaler dans la fiche d'inscription, soit d'en informer le/la directeur/trice du CLAE de votre enfant.*

À quelle heure les enfants peuvent-ils être récupérés ?

● ***Vous pouvez venir le chercher à l'heure de votre choix****, avec l'assurance que son travail scolaire sera fait pour 18h au plus tard. Un symbole inscrit dans le cahier de texte vous permettra de controler le passage au pôle leçon.*

Que se passe-t-il après la classe le mercredi ? Où les enfants mangent-ils ? peuvent-ils être récupérés entre 13h et 13h30 ? Peuvent-ils être amenés entre 13h et 13h30 ?

● ***Le mercredi après la classe deux possibilités principales*** *:*

1- Votre enfant rentre à la maison tout de suite à la fin de la matinée (11h45);

2- Il fréquente le centre de Loisirs. Les enfants scolarisés à la Louvière, à l'école André Parrain ou à Saint-Louis rejoignent le centre de loisirs des Croizettes en car.

● ***Si vous travaillez,*** *il vous est possible d'obtenir une dérogation sur simple demande afin de le faire manger au restaurant scolaire des Croizettes. Dans ce cas, vous devrez venir le chercher entre 13h30 et 14h.*

● ***Si vous souhaitez que votre enfant fréquente le centre de loisirs après un repas pris à la maison,*** *c'est également possible. Il vous suffit de venir l'accompagner entre 13h30 et 14h au centre de loisirs des Croizettes.*

Comment les enfants s'inscrivent-ils aux activités du midi s'ils ne mangent pas à la cantine ?

● ***Le retour après le repas est possible*** *soit juste avant l'école (à partir de 14h05) soit entre 13h20 et 13h30 afin de pouvoir participer aux ateliers qui commencent à 13h20 ou pour bénéficier des activités organisées en « pôles ressources ».*

